

Dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence et de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous,

les Francas proposent le

CONCOURS D’AFFICHES INTERNATIONAL



AGIS POUR TES DROITS

Depuis 1997, les Francas organisent chaque année le **Concours d’affiches international “Agis pour tes droits”**. Support pour une sensibilisation aux Droits de l’Enfant, « Agis pour tes droits » s’appuie sur **la Convention Internationale des Droits de l’Enfant**, ce texte fondamental dans l’histoire des droits humains qui reconnaît enfin l’Enfant comme un citoyen à part entière et lui accorde pour la première fois les Droits indispensables à l’exercice de cette citoyenneté. Au delà de sa dimension de “compétition graphique”, le Concours est aussi et surtout **un support pour agir au quotidien**, et faire comprendre aux enfants et aux jeunes que la mise en oeuvre de leurs droits est aussi leur affaire et qu’ils doivent s’y impliquer.

Depuis sa création, le Concours d’affiches “Agis pour tes droits” a déjà réuni **plus de 45 000 participants** principalement issus des structures éducatives et de loisirs de **21 pays** (Algérie, Allemagne, Angleterre, Bolivie, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Espagne, Estonie, France, Gabon, Israël, Mali, Malte, Maroc, Palestine, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Ukraine).

En 2006, sur le thème “*Et si on passait à l’action ?*”, le Concours a réuni **13.725 enfants et adultes** issus de 231 communes et de 7 pays qui ont réalisé **2926 affiches**.

Les 128 affiches primées par le Jury international à l’occasion du Salon de l’Education ont été regroupées dans **un Agenda** offert à tous les participants.

L’ÉGALITÉ DES DROITS,

ICI, LÀ-BAS, POUR LUI, POUR ELLE, POUR TOI, POUR MOI, POUR NOUS,

CONSTRUISONS-LA !

En 2007, pour son **10ème anniversaire**, le Concours “Agis pour tes droits” propose aux participants de se pencher sur la question de **l’égalité des droits** et de contribuer à la mise en oeuvre d’une égalité réelle, dans les domaines de l’accès à l’éducation, aux loisirs et à la culture notamment.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ET L'ÉGALITÉ DES DROITS

Article 2 : Les Etats parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, **sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.**

Article 23 : Les Etats parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité.

Article 28 : Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de **l'égalité des chances.**

QUELQUES CITATIONS

Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le **règne de la liberté et de l'égalité** sera arrivé, **le genre humain sera heureux.** (Louise Michel)

Le principes de **l'égalité des droits pour tous** constitue la base pour une **paix universelle.** (Nelson Mandela)

Il est plus facile de **proclamer l'égalité** que de **la réaliser.** (Edouard Herriot)

CONSTRUISONS L'ÉGALITÉ

Pour son 10ème anniversaire, l'objectif du Concours "Agis pour tes droits" 2007 est de contribuer à la **mise en œuvre d'une égalité réelle.** Qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, aux loisirs, à la culture, chacun, enfant comme adulte, doit pouvoir s'investir et jouer un rôle dans la lutte contre la discrimination et les inégalités.

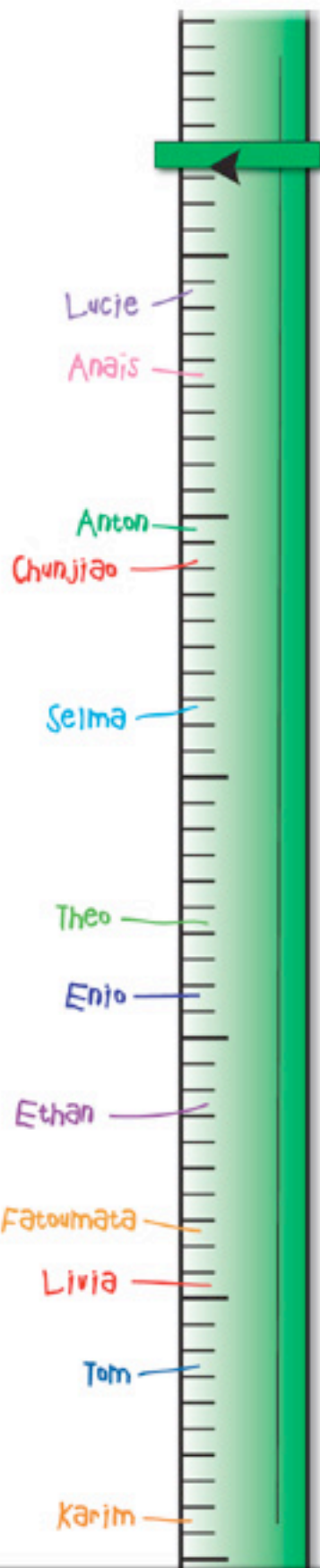
Construire un monde plus juste et plus solidaire n'est pas seulement le fait des «puissants». **Chacun peut s'y impliquer** en s'ouvrant à la différence, en se mobilisant et en revendiquant pour tous l'égalité d'accès à la culture, aux loisirs, à l'éducation...

Les différences liées à la naissance, aux origines, au handicap **ne doivent pas éloigner et opposer les individus.** Elles sont des éléments de la diversité humaine, d'une Humanité qui peut aussi se caractériser par sa volonté de dépasser ses différences pour construire **une véritable solidarité, une authentique fraternité.**

Pour cela, il est indispensable de **prendre conscience de l'autre,** de ses différences, de comprendre comme ces différences peuvent être génératrices d'inégalités et de **réfléchir aux moyens** à mettre en œuvre pour **lutter contre ces inégalités.**

Il est également important de **lutter contre le fatalisme** qui conduit trop souvent à l'abattement. Le Concours doit ainsi permettre de **(re)trouver le goût de l'engagement individuel et collectif,** l'envie de se mobiliser pour faire entendre sa voix et celles des autres, de **s'emparer de ses droits à l'expression, à la participation pour revendiquer et se faire entendre.**

Plus d'infos sur le Concours "Agis pour tes droits" sur :
<http://francasseinesaintdenis.joueb.com>



L'ÉGALITÉ DES DROITS,
ICI, LÀ-BAS,
POUR LUI, POUR ELLE,
POUR TOI, POUR MOI,
POUR NOUS,
CONSTRUISONS-LA !

Karim = Anais = Selma = Ethan

Enjo = Livia = Theo = Fatoumata

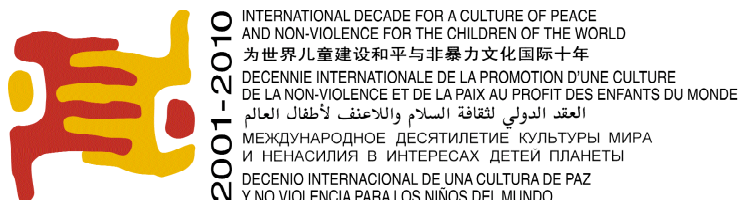
Anton = Tom = Lucie = Chunjiao



AGIS POUR TES DROITS

les francas
COMITÉ DE FRANCAIS

Dans le cadre de la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de paix et de non-violence



et de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous



Le Concours d'affiches international



AGIS POUR TES DROITS

est organisé par

les francas

L'éducation en mouvement !

l'Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis
et la Fédération nationale des Francas
en partenariat avec



avec le soutien de
la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine-Saint-Denis
et de la Fédération Internationale pour les Échanges d'enfants et d'adolescents